



Le mot du Maire

Entrevalais, Entrevalais, chers amis

En cette période estivale, je souhaite faire un point sur les réalisations municipales et les projets à venir.

L'année scolaire est achevée. Pour autant la rentrée 2015 se prépare et je suis en mesure de vous annoncer que dès le mois de septembre, la structure municipale "enfance" mise en place en 2014, va être développée afin de répondre aux attentes des jeunes parents de notre territoire ou de ceux qui voudraient s'y installer. Les parents pourront confier leurs enfants aux services municipaux les mercredis après-midi pour les enfants inscrits à l'école et certaines semaines des vacances scolaires pour tous. Notre territoire ne sera que plus attractif et notre école pérenne.

L'été a de nouveau été riche en animations et festivités portées par la municipalité et les associations pour notre plus grand plaisir et celui de nos visiteurs :

Retour des médiévales les 25 et 26 juillet,

Embrasement de notre citadelle le 14 août,

Concert d'orgue le 16 août en la cathédrale notre dame de l'assomption à l'occasion des 30 ans de la restauration de l'orgue EUSTACHE. Nous accueillerons une concertiste de renommée nationale et internationale.

Concernant les travaux réalisés, en plus des aménagements de voirie et réseaux dans les quartiers, nous avons finalisé la transformation du Gîte du moulin à farine en gîte thématique à la semaine.

Nous avons créé un gîte d'étape à l'appartement de la poste pour une capacité de couchage de 12 personnes (qui rencontre un franc succès).

Le 16 mai nous avons lancé le parcours de visite autonome des moulins (programme porté par la Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux).

Les travaux de réfection des remparts de la cour de la caserne sont achevés.

Je remercie les financeurs que sont l'Europe, la région et le conseil départemental pour les subventions qu'ils nous ont attribuées.

Je remercie également l'Association pour la Protection du Patrimoine Entrevalais et son président qui a apporté une aide financière à la commune sur le chantier de la caserne.

Courant juillet, les travaux de forage d'essai pour la source d'alimentation du hameau de BAY ont été lancés.

Enfin, à la rentrée 2015, j'irai défendre notre projet de Plan Local d'Urbanisme en commission des sites, la loi ALUR ayant apporté son lot de contraintes nouvelles. Suivant les conclusions retenues, je serai en mesure de proposer un projet pour arrêter au conseil municipal et de vous le présenter en réunion publique.

La situation de notre communauté de communes fait toujours l'objet d'un statu quo concernant une éventuelle fusion.



Le projet de loi NOTRe a été largement amendé par le Sénat en 2ème lecture début juin et le calendrier des réformes reste encore incertain.

Pour autant notre développement à venir passe par l'affirmation de notre bassin de vie et je serai très attentif à ce qu'il soit respecté.

Travailler ensemble est LA réussite.

Lucas Guibert

Pour nous contacter :

Mairie d'Entrevaux

Place Charles Panier
04320 ENTREVAUX

Services Administratif et Technique

E-mail : administration@mairie-dentrevaux.fr

Tél. : 04 93 05 34 10

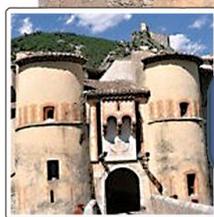
Fax : 04 93 05 43 91

Service Tourisme

E-mail : tourisme@mairie-dentrevaux.fr

Tél. : 04 93 05 46 73

Site officiel d'Entrevaux :
www.entrevaux.info



Echo d'Entrevaux



Entrevaux04

Félicitations à Patrick Roubaud



Le 19 janvier 2015, Patrick Roubaud a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en récompense de son dévouement pour la commune d'Entrevaux, depuis 30 ans, en tant qu'agent technique territorial. Cette médaille d'argent a été décernée par Madame la préfète des Alpes de Haute-Provence et remise par Lucas Guibert, Maire d'Entrevaux.

Conseil municipal du 10/12/2014

1) **Subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux** : Il a été proposé deux dossiers en demande de subvention. Un pour la réfection de la rue de l'Orbitelle et un pour l'acquisition de matériel roulant. A l'unanimité.

2) **PLU** : Monsieur le Maire rappelle la loi ALUR et la possibilité de transférer la compétence PLU à la Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux. A l'unanimité le conseil municipal émet un avis défavorable et conserve cette compétence. SPANC. A compter du 1er janvier 2015 la compétence assainissement a été transférée à la Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux. La compétence eau restant compétence communale. Notre contrat arrivant à expiration en 2015, les deux entités vont être renégociées. A l'unanimité.

3) **Décision modificative** : il est nécessaire d'adopter une décision modificative afin d'ajuster les comptes de fin d'année. A l'unanimité.

4) **Indemnité de conseil du receveur municipal** : Il est proposé d'allouer une indemnité de conseil au receveur municipal. A l'unanimité.

5) **Questions diverses** :

Le conseil municipal a adopté une motion de soutien pour le maintien de la **trésorerie de Colmars les Alpes**.

Dossier des digues : Il y a eu un rendu d'étude. Une étude complémentaire a été demandée. Il n'y a pas de soucis de submersion des bassins mais un souci d'érosion en amont du plan d'eau.

Gîte : Il est adopté le transfert du gîte d'étapes vers l'appartement de la poste.

Office du Tourisme. Une étude est demandée pour voir la faisabilité de transformation du bureau d'accueil en office du tourisme.

Compostage : Le site est actuellement en surveillance par la commune.

Dans ce numéro :

Conseils Municipaux Etat Civil	2-3
Accueil collectif de mineurs Tableau d'honneur	4
Inauguration du dojo FC Vallées Guide de pêche CLAA	5
Fête du Pain Journée de la Moto Rencontre Bugatti	6
Le 14 Juillet Légion d'honneur Centre de Secours	7
Artisans et Commerçants Gites Communaux	8

Conseil municipal du 9/03/2015

1) Il est décidé de fixer les **tarifs pour le gîte du Meunier**. La formule retenue est du samedi au samedi pour 500 € la semaine. A la majorité.

2) **Délégation de Service Public pour l'eau**. Une consultation a été lancée pour renouveler notre contrat d'eau. Parallèlement il est possible de proroger ce contrat pour une durée de un an. A l'unanimité.

3) **Subvention FODAC** : Une subvention de 10 000 € peut être allouée par le conseil général sur présentation d'un dossier de subvention concernant l'aide aux petites collectivités.

Il est proposé le projet d'aménagement informatique et mobilier de la mairie. A l'unanimité.

4) **Poste Adjoint technique** : Pour l'année 2015 trois de nos agents peuvent prétendre à un avancement. A l'unanimité.

5) **Convention de mise à disposition du Dojo** : Une convention de mise à disposition sera signée entre la commune et l'association Judo. A l'unanimité.

6) **Etude Notariale** : Il est demandé aux mairies de soutenir les notaires par rapport à la libéralisation du statut notarial. A la majorité.

7) **Bien sans maître – affaire Cazal** : La procédure pour l'affaire Cazal ayant été affinée, il est possible de lancer la procédure de bien sans maître. A l'unanimité.

8) **Point d'avancement dossiers Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux** :

Les taxes ont été votées et non augmentées.

Les ordures ménagères gardent le même tarif.

Le projet de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) a été abordé. Il chapeautera à terme tous les PLU. Le périmètre proposé est celui du Pays A3V. Ce sujet est en débat.

Conseil municipal du 11/04/2015

1) **Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2014** : les comptes de gestion 2014 de la Commune, de l'Eau, des Pompes Funèbres sont adoptés à l'unanimité. Il s'agit des documents comptables du receveur municipal.

Les Comptes Administratifs de la Commune, de l'Eau et des Pompes Funèbres présentent les mêmes chiffres que ceux du trésorier à savoir :

Commune :

Excédent de fonctionnement :	241 013,00 €
Excédent cumulé :	995 207,87 €
Excédent d'investissement :	764 025,94 €
Excédent cumulé :	123 462,46 €

Eau :

Déficit de fonctionnement :	75,63 €
Excédent cumulé :	114 119,67 €
Excédent d'investissement :	14 875,56 €
Excédent cumulé :	87 542,93 €

Pompes Funèbres :

Excédent de fonctionnement :	2 382,21 €
Excédent cumulé :	4 189,73 €

A l'unanimité.

2) **Taux d'imposition** : il a été décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. A l'unanimité.

3) **Budgets Primitifs Commune, Eau et Pompes Funèbres** :

Budget Commune présenté en équilibre à :

2 271 522,87 €	en section de fonctionnement
1 537 007,81 €	en section d'investissement

Il a été présenté un budget Eau en équilibre à :

124 474,44 €	en section de fonctionnement
167 390,64 €	en section d'investissement

Il a été présenté un budget Pompes Funèbres en équilibre à 6 000 € en section de fonctionnement. A l'unanimité.

4) **Subventions aux associations**. Il a été décidé d'octroyer 16 080 € de subventions réparties entre les 19 associations suivantes : AEMBA, Amicale des pompiers, Amicale du personnel communal, APPE, ASE, Comité des Fêtes du Plan, Ozanam, Parents d'élèves, AS collège Honoraty, la Cave aux 6 marches, Football Club des vallées, Comité des Fêtes Entrevaux, Comité des Fêtes de Bay, CLAA, Enchanteurs Entrevalais, AR'TYS STICK, EC-CE, RVV, Association culturelle Saussoise.

Etat civil

Mr le Maire et le Conseil municipal adressent leurs sincères condoléances aux familles.



Carnet de Deuil

ROUBAUD Joseph	décédé le 26/03/2015
CHAMPOUSSIN Alain	décédé le 06/04/2015
CHAMPOUSSIN Marcel	décédé le 23/04/2015
RAYBAUD Pierre	décédé le 07/06/2015
GRAC Fernand	décédé le 11/06/2015

Accueil Collectif de Mineurs

Durant l'année scolaire 2014/2015, les enfants fréquentant l'école primaire d'Entrevaux ont été pris en charge pendant les temps périscolaires par une structure municipale, l'ACM Entrevalais, créée à l'occasion de la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014/2015.

Ils ont participé toute l'année à des activités de loisirs à caractère éducatif encadrés par une équipe municipale, par des intervenants volontaires, bénévoles ou rémunérés pour l'occasion avec la participation d'associations locales (APAECE, ASE, FC Vallées, Association culturelle saussoise) coordonnées par Magalie Baile.

Cette organisation a été possible grâce à la volonté municipale de développer une politique de l'enfance à Entrevaux avec le concours financier de l'Etat et des partenaires qui sont la CAF du 04 et la DRCSP (direction régionale de la cohésion sociale et de la protection des populations).



Atelier «Jeux d'opposition» au nouveau dojo, avec John (professeur de Judo à l'ASE)

Pour tout renseignement concernant :

- les inscriptions, veuillez vous rapprocher du secrétariat de la mairie d'Entrevaux
- les activités, écrire à l'adresse email suivante : acmentrevaux@hotmail.com.



Atelier «jeune reporter» lors de la visite de notre correspondant de Nice-Matin

Pour assurer la continuité des projets autour de l'enfance sur la commune d'Entrevaux, l'organisation des temps d'accueil et de loisirs des enfants va s'étendre sur le mercredi après-midi (10 € / demi-journée et repas à fournir) pour les enfants inscrits à l'école d'Entrevaux à partir du 1er septembre 2015. Un accueil sera également mis en place pour les vacances scolaires (à partir de la Toussaint) pour tous les enfants de 4 à 11 ans. Nous mettons tout en œuvre pour assurer la réussite de ces projets et souhaitons la participation du plus grand nombre.

Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de renvoyer à la mairie d'Entrevaux, les deux bulletins qui vous ont été adressés personnellement : un pour le mercredi après-midi et un pour le reste de la semaine.

Les modalités concernant l'accueil de loisirs des vacances de la Toussaint vous seront communiqués au début du mois de Septembre 2015.

Tableau d'honneur (*)

(*) Résultats publiés sur demandes et autorisations

Brevet des collèges	
Felix ARGENTI	mention AB
Clara BAILE	
Tom CHAUVIN	mention AB
Lilian EME	mention TB
Stella GHIGI	mention B
Lucie GRESSIER	
Liam PERRIN	mention TB

Baccalauréat		
Bénédicte GRAS	Série ST2S	mention AB
Lisa EME	Série S	mention TB
Études supérieures		
Charlène GUIBERT BTS Bio Analyses et contrôle		

Mr le Maire et le Conseil municipal adressent leurs félicitations à tous les lauréats

Inauguration du dojo de l'ASE

Le Samedi 31 Janvier 2015 à 17h, Mr le Maire a inauguré le nouveau dojo en présence de Messieurs José ALLARI (8e dan, ancien membre de l'équipe de France), Président de stade Laurentin Judo et Manuel ARMITANO, Directeur Technique du stade Laurentin et de tous les judokas de l'Association Sportive Entrevallaise, motivés pour une magnifique démonstration !

L'après-midi se clôturant par le traditionnel verre de l'amitié en compagnie de tous les parents.



FC Vallées : une saison exceptionnelle !



Le Dimanche 31 Mai, après une saison bien remplie où nos jeunes U15 qui ont fini 1er de leur poule, remportent également le titre de champion départemental en battant en finale nos voisins de la vallée de la Roya sur le score de 5 à 4.

Dans le même temps, les Séniors battaient 2 à 0 chez lui, le leader, le FC Antibes et décrochaient leur montée en promotion de première division pour la saison prochaine.

Félicitations à tous les joueurs et également à leurs entraîneurs : Serge Jaume et Éric Barillé !

« Yo », guide de pêche et animateur pédagogique

Yohann Fournier, guide de pêche diplômé BPJEPS, propose :

- **pour les enfants**, des animations en pleine nature, une initiation à la pêche, à la découverte des milieux aquatiques et des écosystèmes et intervient dans les écoles et centres de loisirs
- **pour les plus grands**, des sorties de pêche en montagne, en mer (du bord ou en bateau), un coaching personnalisé en eau douce et en mer, une initiation ou perfectionnement à la pêche à la mouche, des sorties en bateau à la journée ou demi-journée, la pêche au carnassier, etc ...



Site internet : www.guidedepeche04.fr
Email : guidedepeche04@bbox.fr
Tél. : 06 50 42 82 05



Le Centre Local d'Aide aux Associations (CLAA)

Une nouvelle équipe pour accompagner les associations.

Lors de l'assemblée Générale du CLAA du 28 Mars 2015, le bureau a été renouvelé comme suit : Isabelle MERMET, Présidente, Johan BUISSON, Trésorier et Laurent BUONACCORSI, Secrétaire

Le CLAA propose des tables, des chaises, des bancs, des barnums, un podium de 2 à 8 éléments (plancher refait à neuf) et un jeu de loto.

Pour adhérer, les associations doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle de 23 €.

Vous pouvez joindre le CLAA pour les locations de matériel ou tout type d'information à l'adresse e-mail claaentrevaux@gmail.com ou au numéro de téléphone suivant : 06 07 80 60 10.

La fête du Pain

Le Samedi 16 Mai 2015, Maître Antoine et l'Association pour la Protection du Patrimoine Entrevalais ont convié petits et grands au façonnage, à l'enfournage au four banal et à la dégustation du pain, fabriqué dans la pure tradition entrevalaise.



« Pour fêter St Honoré
Patron des boulangers
On se retrouve autour du pétrin
Pour la fabrication de son pain
Nous organisons cette journée
Pour rendre hommage à ce métier
Lui donner une autre dimension
Qui sait ? Susciter des vocations
Sur les tables ils façonnent
Le pâton qu'on leur donne
Chacun y va de sa fantaisie
Allongé, boulé ou aplati
On les pose sur la couche de son
Tandis qu'on nettoie la sole à fond
Après un temps de repos
Il cuira dans le four chaud
Chacun récupère son pain
A sa vue il nous vient la faim
Les plus ravies sont les enfants
Ils le dévorent avidement
Tant qu'il y aura du pain
On calmera la faim
Apprenons à nos enfants
A respecter cet aliment »

Antoine, le 16 Mai 2015

Une « journée de la Moto » pour fêter les 35 ans du Musée



Le Samedi 6 Juin 2015 a eu lieu un rassemblement de passionnés de moto organisé par l'association ECCE avec le concours des Festivités du comté de Nice et de Michel et Franck Lucani.

Cette 3ème édition du « Rendez-vous de la Moto de la vallée du Var », a été l'occasion de célébrer le 35ème anniversaire du Musée de la moto d'Entrevaux !

(photos Thierry Comodini)

Grande rencontre internationale Bugatti

Du 7 au 14 Juin 2015, le Club Bugatti organisait une grande rencontre internationale au cœur de la Provence.

C'est le samedi 6 Juin au matin, qu'Entrevaux a eu la chance d'être le théâtre du passage de la grande « rencontre internationale » de Bugatti anciennes venues du monde entier (17 pays) : 95 Bugatti historiques pour 190 participants.



Depuis Gréoux, chaque jour, les 95 Bugatti ont sillonné la Provence, pour des étapes comprises entre 200 et 330 kilomètres. Au total, les voitures ont parcouru 1533 kilomètres en 6 jours. Cet événement exceptionnel à Entrevaux a émerveillé les curieux et les passionnés qui se trouvaient sur la place Moreau.

(photos Danielle NSD)

Cérémonie et feu d'artifice du 14 Juillet



Mr le Maire a déposé en fin de matinée, la gerbe du souvenir au monument aux morts.



Le soir, le traditionnel feu d'artifice qui a illuminé toute la vallée fut suivi d'un grand Bal organisé intramuros par le Comité des Fêtes d'Entrevaux. *(photos I. Nivelles, C. Gras et N. Macconi)*

Mr Jacques Pazery fait Chevalier de la Légion d'honneur

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, le Caporal Chef Jacques Pazery a été décoré de la médaille de l'Ordre National de la légion d'Honneur. En effet, Monsieur Pazery, surnommé "Coco" s'est vu remettre le célèbre ruban rouge, pour services rendus à la Patrie durant la seconde guerre mondiale : maquisard, il livrait aux alentours, des armes parachutées vers Puget-Théniers.

Un graffiti retrouvé dans les appartements du Commandant au fort d'Entrevaux daté du 8 Mai 1945 signé « Jacques Pazery, Marius Truchi, Georges Dozol et François M. (non identifié) », témoigne de ces moments de combats au côté des Entrevalais.

Toutes nos félicitations à ce nouveau Chevalier !



Le CIS(*) d'Entrevaux lance un appel aux volontaires

(*) Centre d'Intervention et de Secours

Le corps est composé d'une vingtaine de sapeurs-pompiers, uniquement volontaires, dont une infirmière. Le nombre d'interventions est de 200 par an.

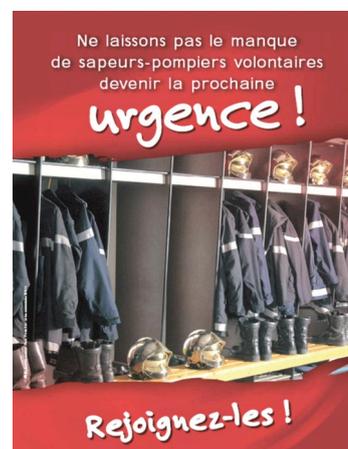
Après une formation initiale indispensable, les pompiers sont sollicités pour porter secours aux victimes d'accidents, lutter contre les incendies ou intervenir dans des situations d'urgence.

Aujourd'hui, le centre d'Entrevaux est à la recherche de personnel pour assurer ses missions.

En France, quelque 193 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Alors, pourquoi pas vous ?

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le : **06 30 58 15 24**
ou par courrier : CIS Entrevaux, Route de Bay - 04320 Entrevaux

*Une permanence est assurée chaque samedi de 14h à 19h
lors de la garde hebdomadaire.*



Nos artisans et commerçants



Nous avons le plaisir de vous présenter :

- « **La Provence** » de Bernard Michel, boutique d'articles provençaux et de produits à base de lavande sur la place St Martin.
- « **L'Instant détente** » de Joëlle Nehlig qui propose des massages détente, bien être à domicile et sur RDV.
- « **Guibert Auto** » s'agrandit et s'installe au Haut-Agnerc, pour l'entretien et la réparation de véhicules toutes marques, du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le Samedi matin sur RDV.
- « **Lonata Photos** », photographe professionnel originaire d'Entrevaux, travaillant sur la France entière, spécialisée dans les reportages de mariages, grossesses, baptêmes, ainsi que dans le « corporate ».

Les nouveaux gîtes communaux



Gîte du Meunier : une réussite collective incontestable.

Pour ceux qui ne le savent pas encore, c'est « Le gîte du Meunier » souvenir du moulin à farine que les plus anciens ont vu fonctionner qui vient d'être rénové entièrement.

Le gîte existait depuis de nombreuses années, et, à l'initiative du Pays et la participation communale une réhabilitation avec de nombreux aménagements de qualité, réalisés sous l'expertise d'ARTEK en la personne de Richard CRETIN et de sa consœur Marion MAZZELLA, ont été réalisés pour la plupart par les artisans Entrevalais en ce qui concerne la maçonnerie, l'électricité, la menuiserie et la serrurerie. La plomberie a été effectuée par un artisan de Château-Arnoux ainsi que par notre personnel technique.

Il s'agit d'un gîte thématique et la décoration, simple mais harmonieuse, est l'œuvre de Marie ALEMANY notre ébéniste-restauratrice.

Ce gîte permet l'accueil de 4 personnes dans un cadre très agréable et des équipements haut de gamme et de grand confort avec un accès direct et privatif par le moulin à farine.



Gîte de La Poste : de nouveaux moyens

Le gîte d'étape, situé anciennement en lieu et place du gîte du Meunier a été transféré au-dessus de la Poste après une remise état et une adaptation des locaux : mise aux normes électriques, rénovation de la plomberie.

Sa capacité d'accueil est de 10/12 personnes réparties en 4 chambres de 2 à 4 personnes. Idéalement situé au cœur du village, il est équipé de toutes les commodités permettant de recevoir nos visiteurs dans les meilleures conditions.

